



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de procurations : 2  
Nombre de votants : 21  
Date de la convocation : 13 juin 2023  
Date de publication : 26 juin 2023

### **Conseillers présents**

MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	ROCHE Paul, REBILLARD Jean- Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-BLANC	Catherine, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, MUGNIER Christine
--	--	--

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

### **Conseillers absents non représentés**

GAGNOUX Jean-Baptiste, DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, LEFEVRE Jean-Philippe, ANTOINE Patricia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

### **Objet : Mandat confié à la SPL Hello Dole pour la gestion des salles municipales**

Rapporteur : Monsieur Jacques PECHINOT

Afin de pouvoir coordonner plus efficacement les actions liées à l'organisation d'événements sur le territoire, et dans la continuité des trois années écoulées, la Ville de Dole souhaite renouveler la convention de mandat avec la SPL Hello Dole (SPL), pour la gestion de certaines de ses salles municipales.

Ce mandat entre dans le cadre de l'objet social de la SPL qui a été défini par ses actionnaires (Ville de Dole et Communauté d'Agglomération du Grand Dole) et correspond à la gestion, l'animation et la promotion touristique et événementielle du territoire, et plus précisément aux actions suivantes confiées à la SPL :

- La commercialisation et l'exploitation d'équipements événementiels et culturels ;
- L'accompagnement à l'organisation d'animations ponctuelles, fêtes, rencontres, manifestations et événements touristiques, économiques et culturels sur le territoire ;
- Le développement d'une politique de tourisme d'affaires (accueil de colloques, séminaires, congrès...).

Dans le cadre de ce mandat, la Ville mettra à disposition de la SPL tous les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission, et notamment les bâtiments, matériels et mobiliers nécessaires à l'exploitation des lieux. Les opérations de communication et promotion de ces équipements seront portées par la SPL, ainsi que les opérations de commercialisation. La durée du mandat est fixée à un an, renouvelable deux fois.

Les missions confiées à la SPL dans le cadre du présent mandat ainsi que leurs modalités d'exécution, sont définies dans la convention ci-annexée.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 16 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
JEAN-BAPTISTE GAGNOUX, DOUZENEL ALEXANDRE, CUINET JEAN-PIERRE, PECHINOT JACQUES,  
FICHERE JEAN-PASCAL, LEFEVRE JEAN-PHILIPPE, ANTOINE PATRICIA

**DECIDE :**

- **DE VALIDER** le projet de convention de mandat, ci-annexé, entre la SPL Hello Dole et la Ville de Dole, concernant la gestion de salles municipales et évènements afférents,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit mandat et tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 23  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- SPL Hello Dole

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

*Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX*

